

« QUAND ON CROIT AVOIR TOUCHÉ LE FOND, ON CONTINUE À CREUSER ET ON CREUSE, ON CREUSE » (NANNI MORETTI)

DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA FSU

Au comité de suivi des INSPÉ du 10 décembre 2020

Nul doute que ce Comité de suivi se caractérise par la qualité des échanges et l'écoute accordée à nos interventions. Mais vous comprendrez que cette sociabilité appréciable ne puisse être suffisante quand nous constatons, jour après jour, que, quelles que soient nos interventions, la mise en œuvre [de la réforme de la formation des enseignant·es et CPE] se poursuit sans réelle prise en compte de ce que nous pouvons dire au ministère au travers de diverses instances de concertation auxquelles nous participons.



DÉCEMBRE 2020, N° 2 | Réalisée sous la responsabilité du collectif FDE par Michèle Artaud, Vincent Charbonnier, Muriel Coret, Mary David, Michela Gribinski, Marie-France Le Marec.

Notre constat d'une inadaptation de l'alternance, telle qu'elle est conçue par le ministère, à la construction d'une véritable progressivité de la formation a été exprimé sous les formes les plus variées. Ce n'est pas une impression passagère, une humeur... c'est un constat construit sur des observations et des analyses largement partagées. Les conséquences en sont multiples. Déjà sur les conditions de travail des stagiaires au point parfois de générer des risques psychosociaux majeurs. Ensuite sur la qualité de la formation elle-même. Qui peut penser qu'un stagiaire submergé par des questions de gestion de son ou ses groupes classes soit à même de profiter de son expérience sur le terrain pour se livrer à la nécessaire analyse de ses pratiques pédagogiques et didactiques ?

Le paradoxe est que les difficultés de gestion de sa classe proviennent bien souvent de l'inadaptation de ses propositions didactiques (voire disciplinaires) et pédagogiques et qu'ainsi le serpent se mord la queue. À ce propos, les retours que nous avons de plusieurs INSPÉ concernant le passage en force des maquettes de formation avec des diminutions importantes sur les volumes disciplinaires et didactiques de certaines disciplines sont vraiment inquiétants.

Lorsque nous disons cela, nous parlons de l'avenir même du système éducatif et de sa capacité à démocratiser la réussite des élèves... Mais nous parlons dans le vide... Jamais le ministère n'a réellement accepté de mettre la question des modalités d'alternance sur la table en remettant en cause le *diktat* budgétaire de l'utilisation des étudiant·es et stagiaires comme moyens d'enseignement.

À quoi sert le dialogue social, s'il n'a aucune prise sur l'organisation structurelle de la formation ? Nous aurons beau prendre en considération la qualité de vie au travail... ce sera cautère sur jambe de bois si les causes des

problèmes perdurent. La « qualité de vie au travail » ? Cela pourrait commencer par le respect de l'expertise des acteurs et actrices de la formation et la mise en place de réelles concertations, tant au niveau national que local (maquettes, organisation de la formation, choix des berceaux de stage, recrutement, etc.).

Vous le savez, nous ne revendiquons pas la cogestion mais à quoi peut bien servir le dialogue social avec les syndicats s'ils sont écoutés avec attention mais que rien de leur propos n'attire réellement l'attention des décideurs ? C'est devenu un alibi... Quelles sont celles de nos analyses, de nos demandes, de nos propositions qui ont réellement influencé l'orientation des réformes ? Pas quand les collègues apprennent par la presse l'ouverture d'un PPPE dans leur académie par exemple ! On peut d'ailleurs regretter que les promesses de concertation avec la DGESIP sur ce projet n'aient pas été tenues.

Vous cherchez à nous convaincre de l'importance de la prise en compte de la qualité de vie au travail. Mais nous avons le sentiment d'un glissement permanent qui, d'un comité prenant en compte la parole des organisations syndicales, nous conduit vers un lieu d'échanges sans enjeux sur les réformes elles-mêmes. Nous admettons que cela se passe plus agréablement dans cette instance que dans d'autres, où nous sommes ouvertement méprisés. Mais vous conviendrez que cela ne peut suffire à des représentant·es syndicaux mandaté·es par leurs collègues enseignantes et enseignants, stagiaires, formateurs et formatrices pour porter leurs revendications.

Nous avons choisi ce matin de vous exprimer avec sincérité notre lassitude, désormais notre exaspération, de voir la nature strictement rituelle du dialogue social alors que nous percevons, avec une grande inquiétude, l'impréparation des réformes en cours et les difficultés majeures qu'elles porteront pour la formation des enseignant·es.

PARCOURS PRÉPARATOIRE AU PROFESSORAT DES ÉCOLES

Le point sur cette question, prévu à l'ordre du jour de la réunion du Comité de suivi de la "réforme" des INSPÉ du 10 décembre, est passé à la trappe : ordre du jour trop chargé et indisponibilité du... chargé de mission, l'Inspecteur général Mark Sherrington. Nous n'avons donc pas eu l'occasion de nous insurger, une fois de plus, contre les multiples inconvénients d'un dispositif tombé du ciel, ni d'interroger le chargé de mission sur les conditions détestables de sa mise en place. C'est par voie de presse que les INSPÉ en ont appris la mise en œuvre : sans aucune concertation, les licences labellisées ont fleuri du jour au lendemain sur le site du gouvernement et les collègues des académies concernés ont été informés au

raccroc. *Business as usual*. La considération des licences labellisées a de quoi laisser songeur : les licences de Mathématiques, de Lettres, de Sciences, de Sciences de l'éducation voisinent avec celles d'Arts plastiques voire d'Administration économique et sociale... La concertation promise par la DGESIP n'a donc, encore une fois, pas eu lieu. Éviter de (faire) parler des sujets qui fâchent, est-ce la nouvelle stratégie de contournement au ministère de l'Éducation nationale comme à celui de l'Enseignement supérieur, de la Recherche de l'Innovation ? Quand l'autoritarisme s'allie à la politique de l'autruche...

RÉUNION DE « CONCERTATION »

sur l'oral de titularisation des stagiaires (concours 2020)

Ce qu'on peut retenir de cette réunion qui s'est tenue le 10 décembre au MEN.

Un « entretien » dont même le ministère ne peut pas montrer la plus-value : au mieux, il fait doublon avec les évaluations déjà prévues dans le cadre normal de la titularisation, au pire, c'est un contrôle de conformité. La commission rend un « avis », qui vient « s'ajouter aux autres avis » pour la titularisation.

Un « entretien » que le ministère ne sait pas non plus définir : le stagiaire présente une « situation », qu'il a choisie parce qu'elle représente « une difficulté ou une réussite ». Le parallèle est explicitement fait par le MEN avec un entretien de recrutement, au cours duquel « on demande au candidat ses qualités et défauts ».

Présentation du modèle de l'outil d'évaluation de l'oral de titularisation : puisque des amendements peuvent être apportés à cette « grille » (?), nous demandons d'ores et déjà la suppression de l'item « élocation ». La « sortie » du document est prévue pour la fin de l'année.

Les entretiens sont prévus entre mars et juin ; le membre de l'inspection présent ne doit pas connaître le stagiaire (l'avoir visité) ; il y aura donc un problème dans certaines disciplines et académies, si par exemple il n'y a qu'un seul inspecteur dans une discipline. Qu'à cela ne tienne... on fera des échanges entre académies et les entretiens pourront avoir lieu en visio-conférence.

Les commissions sont composées de deux personnes, une pour le corps d'inspection et une selon le corps : pour les PLC et les CPE, soit un membre de personnel de direction, soit un membre du corps) ; pour les PE : un membre du corps.

Les organisations syndicales (sauf le SNALC) ont rappelé leur opposition à cet « oral de titularisation » et en ont – à nouveau – demandé le retrait. Elles ont souligné la nécessité, si cet « oral de titularisation » était maintenu, d'expliquer les attendus de

manière à ce que les stagiaires, dans une année déjà très lourde et stressante, puissent y être préparés. Quant aux questions organisationnelles, elles seront discutées... plus tard.

RÉUNION DU COLLECTIF FDE ÉLARGI

Jeudi 14 janvier 2021, de 10 h à 13 h

Lors de la réunion élargie du 5 novembre 2020 nous avions proposé de nous réunir à nouveau pour refaire le point sur la « ré-forme » de la FDE qui s'apparente à une *telenovela* – cela fait bientôt trois ans que le processus est enclenché. Sous l'inflexibilité affichée, le marigot de la faisabilité : le dépôt des maquettes est désormais repoussé à janvier. Sans que tous les textes nécessaires soient encore parus ni les sujets « zéro » encore publiés..., nous vous donnons rendez-vous le **jeudi 14 janvier 2021 de 10 h à 13 h** pour une réunion du collectif élargi, sans doute en visio-conférence. **Merci d'indiquer votre présence par courriel : fde@snesup.fr**

NOS VŒUX POUR 2021

En finir avec 2020, une année des plus difficiles dans nos vies personnelles et professionnelles, avec le poids des crises sanitaire, sociale, politique qui n'ont pas arrêté le rouleau compresseur des ministres Blanquer et Vidal, dans un cortège de « réformes » toutes plus néfastes et mal conduites les unes que les autres, de l'université jusqu'à – très prochainement – la maternelle, de la formation à nos métiers jusqu'à – tout aussi prochainement – la remise en cause des retraites.

En finir avec l'isolement, la débrouille, le sauve-qui-peut individuel, le repli, le découragement !

Avant d'entamer l'année nouvelle, nous vous souhaitons des vacances aussi sereines que possible, qui vous permettent de retrouver des liens avec vos proches (et avec vous-mêmes) en oubliant un temps « zoom », « moodle », et autres capsules...

Et pour 2021, nous nous souhaitons collectivement de reprendre force, énergie et combativité : des luttes nombreuses sont à venir pour défendre la société solidaire et démocratique que nous voulons, faire exister des services publics de qualité qui garantissent l'égalité et la solidarité sociale dans l'accès à la santé, à l'éducation, à la culture. Ensemble nous pouvons résister aux détériorations toujours renouvelées des conditions de travail et d'études, ensemble nous pouvons définir d'autres possibles !

Retrouvons-nous le 14 janvier pour celles et ceux qui le pourront !